

Département de la Charente-Maritime
Commune de Saint Jean d'Angély

Propriété de la C.D.C. des Vals de Saintonge
et de la Commune de Saint Jean d'Angély

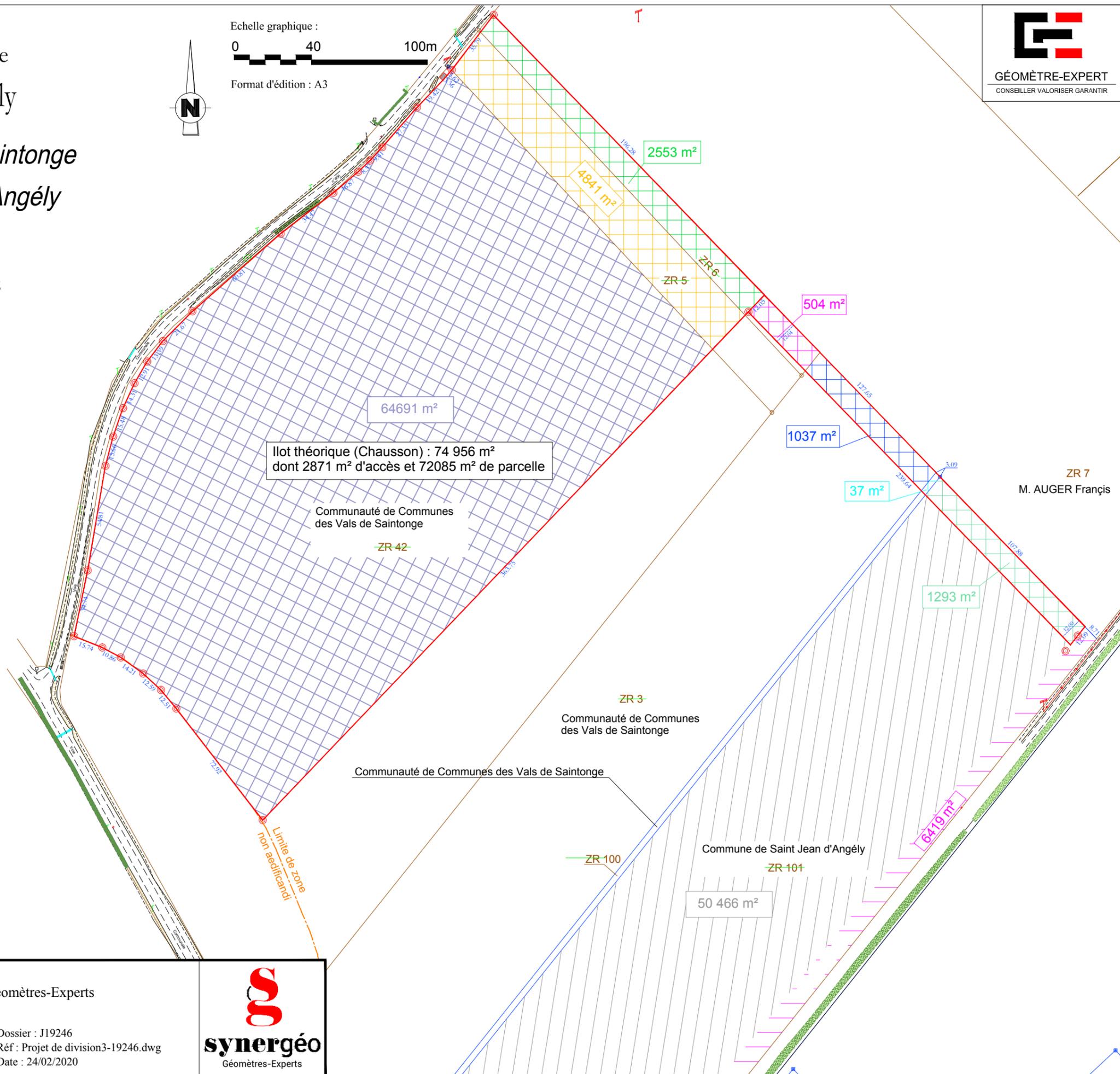
Lieudit : " Plantis Tesseron "

Cadastre : Section ZR n° 101, 100, 3, 5, 6 et 42

PROJET DE DIVISION n°3

Echelle : 1/2000

Echelle graphique :
0 40 100m
Format d'édition : A3



LEGENDE

- Limite
- Division parcellaire
- ⊗ Borne existante
- ⊗ Borne à implanter
- Application cadastrale ne valant en aucun cas limite de propriété, pour être définitive la limite doit faire l'objet d'un bornage contradictoire par le Géomètre-Expert.
- Bord Chaussée
- ▬▬▬ Talus

SYNERGÉO
Thierry GILLOOTS - Stéphane MARCHYLLIE - Erick MECHAIN - Géomètres-Experts
Sandrine BAULAND - Urbaniste
3 Boulevard Jacques Caillaud - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY
Tel : 05 46 32 13 50 - Fax : 05 46 32 53 84
email : stjean@syner-geo.fr

Dossier : J19246
Réf : Projet de division3-19246.dwg
Date : 24/02/2020

